



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2024-092

PUBLIÉ LE 4 AVRIL 2024

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours

84-2024-03-22-00013 - Arrêté n° DECPOLEVOIEPRO/XIII24/66 relatif à la tenue d'une session du certificat de préposé au tir (1 page)

Page 3

84_Rectorat_Rectorat de l'académie de Grenoble /

84-2024-03-28-00014 - Arrêté rectoral modificatif n° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/69 du 28 mars 2024 modifiant l'arrêté n° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/17 portant nomination des membres du jury du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée (CAPPEI) par la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) d'un enseignement inclusif. (2 pages)

Page 4



Pôle de la voie professionnelle

Réf n° : DECPOLEVOIEPRO/XIII/24/66

Affaire suivie par

Nicolas DUEZ

Téléphone : 04 56 52 46 98

Mél : nicolas.duez@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble cedex 1

ARRETE

N° DECPOLEVOIEPRO/XIII/24/66

- Vu l'arrêté du 26 mai 1997 modifié portant création du CERTIFICAT DE PREPOSE AU TIR ;

Article 1 : une session d'examen pour la délivrance du **certificat de préposé au tir de base et option 6** sera organisée dans l'académie de Grenoble **le vendredi 5 avril 2024**.

Article 2 : Le jury pour l'examen est constitué comme suit :

Présidence :

M. Thierry PANIGONI

président du jury

en qualité d'employeur

Représentants des directions ministérielles :

M. Nicolas DUEZ – Gestionnaire d'examen de l'Education Nationale

M. Gilles DELLA ROSA – Représentant du ministère chargé de l'industrie

Mme Laetitia GATTI – Préfecture de l'Isère

M. Laurent WACK – Représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes

Représentants des organismes professionnels :

M. Pierre Laurent ANTOINE

en qualité de salarié

SATMA

M. Stéphan BARBIER

en qualité de salarié

SATMA

M. Charles EVERAERE

en qualité d'employeur

Altitude Construction

M. Jérémie LEYVA

en qualité d'employeur

Altitude Construction

M. Stéphane FINOCCHIARO

en qualité de salarié

SATMA

M. Nicolas LECANTE

en qualité de salarié

EXPLOROC

M. Omar OUZOULOU

en qualité de salarié

VICAT

M. Michaël PISSARD

en qualité de salarié

Altitude Construction

M. Franck ROLL

en qualité de salarié

Titanobel

Mme Virginie THEUILLON

en qualité de salarié

Titanobel

Article 3 : L'examen aura lieu à partir de 7h00 le vendredi 5 avril 2024 à Montalieu-Vercieu.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

Hélène Insel



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/69

Affaire suivie par : Cathy Provenzano

Tél : 04 76 74 72 56

Mél : cathy.provenzano@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/69 du 28 mars 2024

**Arrêté rectificatif N°DECPOLECONCOURS/XIII/24/69 modifiant l'arrêté
N°DECPOLECONCOURS/XIII/24/17 portant nomination des membres du jury du certificat d'aptitude
professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée
(CAPPEI) par la validation des acquis d'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP)**

- Vu le décret n°2017-169 du 10 février 2017 modifié relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;
- vu l'arrêté du 10 février 2017 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;
- vu la circulaire du 12 février 2021 publié au BO n°10 du 11 mars 2021 ;
- vu la circulaire rectorale n°2023-621/DEC3/CP du 22 septembre 2023 ;

Article 1 : Le jury du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée (CAPPEI) par la validation des acquis d'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif (VAEP) organisé dans l'académie de Grenoble en 2024, est constitué comme suit :

M.	BABLON Frédéric	Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie DSDEN de la Haute-Savoie	Président de jury
Mme	CHARRIERE Nathalie	Inspectrice de l'Éducation nationale Conseillère technique école inclusive auprès de madame la rectrice Rectorat de Grenoble	Vice-présidente de jury
M.	AUTEM Grégory	Inspecteur de l'Éducation nationale IEN Saint Julien en Genevois	Membre du jury
Mme	BICHET Sophie	Inspectrice de l'Éducation nationale ASH Nord DSDEN de l'Isère	Membre du jury
Mme	DE HAESE Aurélie	Enseignante spécialisée LP Gustave Jaume, Pierrelatte	Membre du jury
Mme	DEMARTY Marie	Professeure des écoles DSDEN de l'Isère	Membre du jury
M.	DOURTHE Thierry	Inspecteur de l'Éducation nationale Circonscription Grenoble ASH Sud DSDEN de l'Isère	Membre du jury

Mme	ESTEVE Marlène	Inspectrice académique – inspectrice pédagogique régionale Rectorat de Grenoble	Membre du jury
Mme	ETIENNE Isabelle	Professeure des écoles DSDEN de l'Isère Circonscription de Grenoble – ASH Sud	Membre du jury
Mme	GRUMEL Odile	Inspectrice de l'Éducation nationale honoraire chargée de mission auprès de madame la rectrice Rectorat de Grenoble	Membre du jury
M.	LEGENDRE Philippe	Inspecteur de l'Éducation nationale Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap. Service départemental de l'école inclusive DSDEN de la Savoie	Membre du jury
Mme	LEGROS Agnès	Inspectrice de l'Éducation nationale Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap Service départemental de l'école inclusive DSDEN de l'Ardèche	Membre du jury
Mme	MOREL Sandrine	Inspectrice de l'Éducation nationale Circonscription de Grenoble 5 DSDEN de l'Isère	Membre du jury
Mme	POZZI Caroline	Professeure des écoles Circonscription d'Annecy DSDEN de la Haute-Savoie	Membre du jury
Mme	REYNIER Sophie	Chargée de mission école inclusive Rectorat de Grenoble	Membre du jury
M.	ROEDERER Philippe	Inspecteur de l'Éducation nationale Circonscription de Cluses DSDEN de la Haute-Savoie	Membre du jury
M.	SAPET-BUTEL Stéphane	Inspecteur de l'Éducation nationale Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap DSDEN de la Drôme	Membre du jury
Mme	SEGUIN Aurélie	Inspectrice de l'Éducation nationale Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap DSDEN de la Haute-Savoie	Membre du jury
Mme	TURIAS Odette	Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de lettres Rectorat de l'académie de Grenoble	Membre du jury
Mme	VACHER Floriane	Professeure des écoles Collège Jongkind, la Côte Saint André	Membre du jury
M.	VALLIER Fabien	Inspecteur de l'Éducation nationale Circonscription de Voiron 2 DSDEN de l'Isère	Membre du jury

Article 2 : Le jury se réunira au centre d'examen Le Tremble à Gières les jeudi 11 avril et vendredi 12 avril 2024.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

Hélène Insel